

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ACTION DE FORMATION COMMUNIQUER AVEC IMPACT

Objectif professionnel

Appliquer les bonnes pratiques de la communication

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

A l'issue de l'action de la formation, le stagiaire sera capable de :

1. Identifier et utiliser ses **aptitudes de communication**
2. Appliquer les **bonnes pratiques de communication**
3. **Adapter sa communication** à son interlocuteur.ice
4. Construire un message **convaincant**
5. Gérer des **situations de communication difficiles**

Public visé

Toute personne souhaitant mieux communiquer en toutes situations

Prérequis

Aucun

Modalités et délais d'accès

En amont de l'inscription, le service commercial s'entretient au téléphone ou en Visio avec le client afin de :

- Réaliser une analyse du besoin de formation
- Identifier, le cas échéant, la situation de handicap et décider des adaptations nécessaires (durée, rythme, méthodes, supports pédagogiques...)

Calendrier des formations inter-entreprises disponible sur site web :

<https://www.pm-conseil.fr/former/calendrier-des-formations>

Durée/ Rythme/ Lieu de réalisation

Durée totale : 21H (3 jours x 7H)

Rythme : 2 jours consécutifs et un 3^{ème} jour 3 à 4 semaines plus tard.

Lieu : En présentiel – Régulièrement au Château de La Commanderie – EYBENS 38320

Modalités de déroulement (pédagogie), suivi et sanction

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication du stagiaire.

Méthodes, moyens et outils pédagogiques	Pour impliquer les participants : animation participative et interactive et utilisation des situations personnelles partagées. Pour favoriser l'appropriation : mise en pratique des concepts exposés. Pour favoriser la progression : identification et valorisation des points forts de chacun. Pour maintenir la dynamique : alternances de phases d'entraînement et d'apports, de phases de réflexion individuelle et collective, de phases d'expression écrite ou orale. Pour favoriser la mise en pratique : invitation à un engagement personnel en fin de journée. Le formateur est disponible entre les séances. Pour développer la prise de conscience : utilisation de la métacommunication (en lien avec le vécu du groupe) Pour ancrer les bons comportements : apports méthodologiques, apports théoriques illustrés d'exemples, échanges, exercices et/ou travaux pratiques, mises en situation, jeux de rôles... Ressources documentaires mise à la disposition du stagiaire pendant et après l'action de formation : une pochette cartonnée et des fiches pédagogiques. Pour favoriser l'interaction : salle conforme pour l'accueil du public, avec chaises disposées en cercle (sans table) et équipée de paperboards. En <u>intra</u>, le client s'assure de la mise à disposition des locaux et des équipements ci-dessus.
Formateurs.rices	Pierre MORIZE - Accompagnateur-Formateur-Coach ou Patrick OLIVERES - Accompagnateur-Formateur-Coach ou Nicolas FOUCHER - Accompagnateur-Formateur ou Djoura BRAHMI – Accompagnatrice-formatrice-coach ou Candice LELEU – Accompagnatrice-formatrice-coach
Modalité pédagogique et suivi	Formation inter-entreprises ou intra-entreprises en présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen d'une feuille d'émargements, co-signée par le stagiaire et l'intervenant.
Sanction de la formation	Certificat de réalisation

Contenu

En amont de la formation, le formateur s'entretient au téléphone ou en Visio avec chaque stagiaire afin de faire connaissance et adapter, le cas échéant, l'action de formation aux profils/situations du stagiaire.

PMC est domicilié 24. Rue Lamartine 38320 EYBENS – Tél. 06.67.91.06.80 – Site Web : www.pm-conseil.fr

Prestataire de formation enregistré sous le NDA 82380291238 auprès du Préfet de Région Rhône-Alpes

(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

SARL au capital de 2960€ – SIRET 40456633300047 – APE 8559B – N° TVA Intracommunautaire FR91404566333

Jour 1 : Mettre en place les bases de la communication et développer son impact

La communication comment cela marche, notion de filtres de perception.

Identifier les moteurs de nos comportements.

L'écoute active, l'importance du questionnement.

Prendre en compte notre interlocuteur.

Les 3 composantes de la communication.

Exploiter notre potentiel de communication.

L'importance de l'émotionnel.

Jour 2 : Comment faire adhérer son interlocuteur et gérer les situations de communication difficile

L'importance de l'interaction.

Développer sa capacité à agir sur autrui.

Répondre aux questions embarrassantes de nos interlocuteurs.

Adopter les bonnes attitudes en situations difficiles de communication.

Développer sa capacité à convaincre.

Jour 3 : Retour d'expérience - Gérer les entretiens à fortes charges émotionnelles.

Retour d'expérience.

Apprendre à dire ce que nous pensons, tout en préservant la relation à l'autre (les bases de la Communication Non Violente).

Les bases d'un entretien réussi.

Modalités d'évaluation

Questionnaire d'auto-évaluation à l'entrée et à l'issue de la formation pour mesurer l'atteinte des objectifs opérationnels

Recueil des appréciations du stagiaire et du formateur en fin de formation

Tarifs

Inter-entreprises (4 stagiaires minimum) : **1200€** net de taxes (par stagiaire)

Formation non assujettie à TVA

Ce tarif ne comprend pas les déjeuners, liés au résidentiel, qui seront à régler, par le participant, directement à l'hôtel.

Intra-entreprise (8 stagiaires maximum) : Pour plus d'informations, nous consulter.

Indicateurs de résultats

Niveau d'accomplissement et Niveau de performance

Nombre de sessions organisées et notes de satisfaction globale disponibles sur www.pm-conseil.fr

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Articles D. 5211-1 et suivants du code du travail), PMC peut proposer des aménagements (technique, organisationnel et/ou pédagogique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'organisme de formation mobilise des compétences externes (Ressource Handicap Formation Auvergne Rhône Alpes...) et les dispositifs ad-hoc pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.

Contact pédagogique, administratif et handicap

Valérie AULET

06.67.91.06.80

PMC est domicilié 24. Rue Lamartine 38320 EYBENS – Tél. 06.67.91.06.80 – Site Web : www.pm-conseil.fr

Prestataire de formation enregistré sous le NDA 82380291238 auprès du Préfet de Région Rhône-Alpes

(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

SARL au capital de 2960€ – SIRET 40456633300047 – APE 8559B – N° TVA Intracommunautaire FR91404566333

valerie.aulet@pm-conseil.fr